Conseil du 20^{ème} arrondissement du 21 septembre 2020

Vœu relatif aux dysfonctionnements de la rentrée scolaire dans les collèges et lycées

Déposé par Raphaëlle Primet et les élu·e·s du Groupe communiste et citoyen et Sylvain Indjic et les élu·e·s du groupe Génération.s

Considérant les nombreux dysfonctionnements de la rentrée scolaire constatés sur Paris se traduisant par près de 260 élèves entrant en collège et en lycée non affectés au 1^{er} septembre ;

Considérant que cette situation traduit une réelle défaillance de la mission de service public d'éducation nationale ;

Considérant que de nombreux problèmes d'affectation se sont révélés pour des élèves sur les collèges du 20^{ème} arrondissement

Considérant que le Rectorat ne communique plus les chiffres des enfants non affectés, qui permettraient d'avoir une transparence sur le problème actuel ;

Considérant la difficulté des familles à joindre le Rectorat et le délai de plusieurs semaines donné aux familles pour avoir un rendez-vous sur ces problèmes de non-affectation ;

Considérant le manque de personnels administratifs permettant de faire fonctionner convenablement les établissements scolaires;

Considérant que cette situation traduit plus largement l'insuffisance du nombre de postes dans l'éducation nationale, tant de postes enseignants que de postes d'accompagnements ;

Considérant qu'aucune mesure visant à compenser ce manque de personnels n'a été annoncée dans les priorités du plan de relance du gouvernement ;

Considérant que la baisse drastique du nombre d'élèves par classe permettrait à la fois d'améliorer la qualité de l'enseignement, mais aussi de répondre aux mesures de distanciation sanitaire ;

Considérant que plusieurs pays européens se sont engagés dans l'embauche massive d'enseignants pour baisser le nombre d'élèves par classe ;

Considérant que la politique de réduction des moyens des établissements publics entraine cette gestion à flux tendu, qui débouche sur l'embolie du système à la moindre fluctuation à la hausse des besoins, comme constaté dans d'autres services publics (hôpitaux etc.);

Considérant que les dysfonctionnements de cette année sont en partie liée à l'augmentation des inscriptions dans les collèges lycées publics des élèves en provenance des collèges privés qui favorisent une ségrégation sociale importante sur Paris ;

Considérant que l'embolie du système d'affectation a accentué et révélé l'opacité pour les familles et les enseignant·e·s de l'algorithme Affelnet gérant depuis plusieurs années l'affectation des élèves;

Considérant que, malgré la volonté de la Ville de Paris d'intégrer des critères permettant de favoriser la mixité sociale dans les lycées parisiens, l'algorithme Affelnet aboutit de facto à des lycées « de niveau », incompatibles avec la mixité scolaire ;

Sur proposition de Raphaëlle Primet des élu·e·s du Groupe communiste et citoyen et de Sylvain Indjic et des élu·e·s Génération.s, le Conseil du 20ème arrondissement émet le vœu que :

- Soit interpellé le Rectorat sur la nécessité de créer de nouveaux postes d'enseignants et de personnels d'accompagnement dans les collèges et lycées du 20^{ème} arrondissement ;
- Soit interpellé le Rectorat sur la nécessité de création de postes en son sein afin de répondre dans des délais raisonnables aux demandes d'information et de rendez-vous des familles concernées par des problèmes d'affectation;
- Que de nouvelles procédures d'affectation des élèves soient mises en place pour la rentrée 2021, définies de telle sorte à réaliser la mixité sociale et scolaire dans les établissements.